

SNEP-FSU

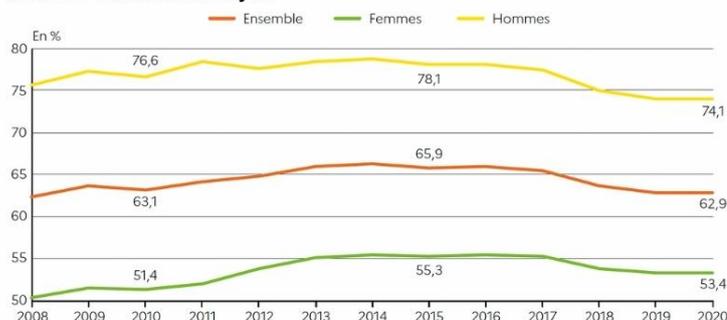
POUR L'ÉGALITÉ SALARIALE ET L'ÉGALITÉ DES PENSIONS

L'allongement de la durée de cotisation continuera d'accentuer les inégalités salariales femmes - hommes

- En France, les hommes sont rémunérés en moyenne 28,5 % de plus que les femmes.
- 76 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes.
- 42 % des femmes disent qu'elles ne peuvent avoir un travail rémunéré en raison de la charge trop importante du travail de soin dont elles ont la charge au sein du foyer.
- La pandémie de COVID-19 a entraîné pour les femmes du monde entier une perte de revenus d'au moins 800 milliards de dollars en 2020.

Source : Rapport Oxfam, juin 2021

Pension nette moyenne totale (droit direct, droit dérivé et majoration pour trois enfants ou plus) de l'ensemble des retraités résidant en France, rapportée au revenu d'activité net moyen



Note > Pour 2020, comme dans la fiche 4, le revenu d'activité des comptes nationaux est rehaussé à hauteur de 27,3 milliards d'activité partielle et 1,5 milliard d'indemnités journalières dérogatoires.

Lecture > La pension nette moyenne des femmes en 2020 représente 53,4 % du revenu d'activité net moyen des personnes en emploi au cours de l'année.

Champ > Retraités ayant perçu un droit direct (y compris majoration pour trois enfants ou plus) et personnes en emploi au cours de l'année et résidant en France.

Sources > DREES, EIR, modèle ANCETRE ; Insee, comptes nationaux.

LE SNEP-FSU REVENDIQUE :

- Le rétablissement des droits liés aux enfants (bonification de trimestres) supprimés par la loi de 2003.
- Une meilleure prise en compte des impacts des congés de maternité
- Le développement d'une médecine de prévention de qualité tout au long de la carrière
- L'amélioration des conditions de travail des enseignant.es d'EPS

SNEP F.S.U.